

La Météo des forêts : s'informer sur le danger de feux

9.6.2026 - | Météo-France

Neuf feux sur dix sont d'origine humaine et la moitié d'entre eux due à des imprudences ou des comportements dangereux. Météo-France diffuse depuis 2023 la Météo des forêts afin d'informer quotidiennement le public sur le niveau de danger de feux de forêts et faire connaître les bons gestes pour éviter les départs d'incendie.

Cette information est disponible chaque été sur le site internet et l'application mobile de Météo-France. En 2026, le dispositif est renouvelé à compter du 28 mai et jusqu'au 30 septembre.

Consultez la Météo des forêts

Pourquoi proposer une météo dédiée au danger de feux ?

Sous l'effet du changement climatique, la majeure partie du territoire est vulnérable aux incendies de forêt et de végétation. 9 départs de feu sur 10 sont d'origine humaine. La moitié est due à des imprudences ou des comportements dangereux. 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 m des habitations.

La « Météo des forêts » a été conçue pour indiquer les zones dans lesquelles les conditions météorologiques peuvent aggraver le risque de feux de forêts et de végétation. Elle informe et sensibilise le public au danger de feux de forêts et de végétation, et doit permettre à chacun d'adopter les bons réflexes pour éviter les départs de feux.

L'été 2025 a été particulièrement marquant au regard des feux de forêts, avec un grand nombre d'incendies parfois très violents comme celui de Ribaute dans l'Aude. Ainsi, la Météo des forêts a signalé 81 journées avec au moins un département avec un niveau de danger élevé (orange) et 13 journées avec un niveau de danger très élevé (rouge). En 2024, le dispositif signalait 48 journées avec au moins un département en orange et 1 en rouge.

Comment fonctionne la Météo des forêts ?

La Météo des forêts est délivrée chaque jour à 17h pour les deux prochains jours, sous la forme de deux cartes : la première pour le lendemain, la seconde pour le surlendemain. Le niveau de danger de feux est précisé par département, sur l'Hexagone et la Corse, avec une échelle à 4 niveaux : faible, modéré, élevé et très élevé. Elle est symbolisée à l'aide d'un code couleur compréhensible par tous : vert, jaune, orange et rouge.

Où la consulter ?

Elle est disponible sur le site meteofrance.com et l'application mobile de Météo-France, dans la

rubrique « Météo des forêts ».

Les médias peuvent relayer les cartes de la Météo des forêts tout au long de l'été, ainsi que les réflexes à adopter pour éviter les départs de feux.

Comment est-elle élaborée ?

L'information est établie par Météo-France à partir de 4 grands types de critères :

- les observations et prévisions de plusieurs paramètres météorologiques : températures élevées, absence de pluie, faible humidité de l'air, force du vent... ;
- l'état de sécheresse de la végétation ;
- l'occupation des sols dans le département, c'est-à-dire la surface occupée par les massifs forestiers et les interfaces forêt/habitat ;
- les zones sensibles aux feux, c'est-à-dire les territoires où le niveau de danger est fréquemment élevé (on y observe des feux tous les ans).

Dans quelle mesure la sécheresse augmente-t-elle le risque de feux ?

La sécheresse accroît la sensibilité de la végétation au feu : les végétaux se dessèchent, devenant plus sensibles au développement et à la propagation des incendies.

Informe-t-elle sur les feux en cours ou à venir ?

Non - La Météo des forêts n'informe pas sur les incendies en cours. Elle ne délivre pas non plus des prévisions d'incendie. Il n'est pas possible de prévoir les incendies de forêts et de végétation. Pour la plupart, ils sont déclenchés par imprudence.

Pour connaître les restrictions d'accès ou de circulation dans votre département, consultez le site de votre préfecture.

Est-il possible qu'un feu se déclare dans un département avec un niveau de danger faible (vert) ou modéré (jaune) ?

Oui - un niveau de danger faible ou modéré signifie que les conditions météorologiques atténuent le risque de départ de feux. Des incendies peuvent néanmoins se déclarer ou persister si des imprudences sont commises (jet de mégot, barbecue, étincelles...).

Un département avec un niveau de danger d'incendie élevé (orange) ou très élevé (rouge) verra-t-il forcément des feux de forêts ou de végétation ?

Non - le niveau de danger indiqué par la Météo des forêts ne donne pas d'indication sur les incendies en cours. Un niveau de danger de feux très élevé signifie que les conditions météorologiques aggravent le risque de départ et de propagation de feux. Adopter les bons réflexes permettra alors d'éviter au maximum les départs de feux.

Quelle différence entre la Météo des forêts et la Vigilance de Météo-France ?

La Météo des forêts n'est pas une Vigilance météorologique. La Vigilance météorologique avertit des événements météorologiques dangereux à venir. Elle indique le niveau de danger lié aux phénomènes météorologiques prévus, les conséquences potentielles et rappelle les conseils de comportement adaptés pour se protéger.

La Météo des forêts, quant à elle, signale les conditions favorables au déclenchement de l'incendie, mais ne prévoit pas les incendies à venir. Le feu de forêt n'est pas un paramètre météorologique : il va dépendre de l'existence ou non d'un facteur déclenchant tel qu'un mégot de cigarette, une étincelle, un barbecue, etc.

Quelle différence entre la Météo des forêts et les informations fournies par Météo-France pour lutter contre les feux ?

La Météo des forêts est une information départementale simplifiée, conçue pour sensibiliser le grand public. La Météo des forêts n'est pas destinée aux services d'incendie et de secours, ni aux services de sécurité civile en charge de coordonner la lutte contre les feux. Ces derniers bénéficient d'une assistance spécifique de Météo-France sur tout le territoire pour les accompagner dans la gestion opérationnelle des moyens d'intervention. Cette assistance comprend l'appui de prévisionnistes spécialisés et des outils d'aide à la décision très précis, adaptés aux besoins de la lutte contre les incendies.

Quels sont les bons réflexes à adopter ?

La Météo des forêts relaie les messages de prévention établis par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Pour éviter les départs de feux :

- J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation.
- Je jette mes mégots dans un cendrier et je ne fume pas en forêt.
- Je réalise mes travaux générant des étincelles loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.
- Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.

En cas de départ de feu :

- Je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.
- Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours.
- Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Informations utiles

- Retrouvez toutes les informations sur le site de la Campagne nationale de prévention 2026.
- Pour connaître les restrictions d'accès ou de circulation dans votre département, consultez le site de votre préfecture.

<https://meteofrance.com/comprendre-la-vigilance/meteo-des-forets-informer-sensibiliser-le-public-au-danger-incendie>